

Opération des Halles : Les questions qui laissent perplexes

Lundi, 13 Décembre 2010 00:39 Opinions



ShareThis



Succès populaire pour l'exposition du pavillon de l'Arsenal.

A°) Le coût d'exploitation d'une toiture de 1,7 hectares ?

Couvrant d'un seul bloc une surface de 1,7 hectares, la toiture de la canopée représente, une performance, mais aussi une charge d'exploitation nouvelle par rapport à la situation actuelle. Qui la prendra en charge ? Largement inaccessible de par son dessin, soit elle nécessitera l'installation d'un gril, non représenté sur les maquettes, soit elle nécessitera l'intervention quasi permanente d'alpinistes, entraînant alors un "surcoût au surcoût."

L'état d'entretien actuel de cette partie des halles, au statut public-privé ambigu, notamment des pavillons dits de Willerval, n'augure rien de bon sur l'aspect dans le temps de cette mégastructure.

B°) Un entonnoir à courant d'air !

Avec son ouverture béante coté ouest, coté des vents dominants en Ile de France, la canopée est un parfait entonnoir, un accélérateur à courant d'air qui se rétrécit coté rue Berger. C'est presque le schéma idéal d'une turbine, Les stagiaires des fabricants de réacteurs feraient ils des piges chez les architectes ? c'est justement cette option architecturale qui nécessite en partie de maintenir ouvert, et donc non étanche la toiture centrale, afin d'éviter l'arrachement du toit, qui n'est pas tout à fait un toit puisqu'il ne protège pas complètement de la pluie, du froid et du vent. Une partie de cette mégastructure ne sert qu'à résister à son propre arrachement, un comble à l'heure du développement durable.

C°) les turbulences aérauliques prévisibles.

Les documents, images, maquettes, devraient nous montrer les dispositifs prévus pour pallier à l'inconfort du aux tourbillons et autres effets aérauliques qui se produiront indubitablement. Il n'en est rien. Il suffit de se rendre à la Grande Arche de la Défense pour voir comment un problème similaire a été résolu, avec une triple épaisseur de vitrage sur trois ou quatre mètres de haut barrant sur la plus grande largeur le socle de la grande arche coté ouest.

Ce qui nécessiterait alors de fermer la grande perspective-promenade que l'on nous vend sur le jardin, la Bourse du commerce et accessoirement sur Saint-Eustache. De même Il faudra bien le soir, fermer le centre commercial, ou se cache le dispositif qui sera de toute façon demandé par les assureurs ?

D°) Le curieux choix d'axer le bâtiment sur la bourse du Commerce.

La Bourse du Commerce est un bâtiment circulaire qui présente son "dos" coté jardin, une forme "contre", un plein qui n'accueille pas le visiteur, mais l'invite à le contourner. Curieusement le bâtiment structurant, monument historique du lieu, est l'église Saint-Eustache et non la bourse du commerce, les flux sont nord-sud et non est-ouest, logiquement l'édifice devrait en tenir compte en participant à respecter la hiérarchie voulue par l'histoire urbaine. Certes le plan urbain est l'oeuvre de SEURA/David Mangin, mais rien n'interdisait au projet de respecter l'histoire du site, plutôt que de se tourner vers le dos d'un bâtiment. Ce n'est pas un acte manqué, mais une volonté délibérée de faire un projet qui n'existe pas par rapport à son environnement mais uniquement pour sa propre majesté.

E°) le casse tête chinois du programme

Contrairement aux propos hyperboliques affichés, l'objet ne correspond pas à la fonction, il n'est qu'un saucisson dont l'intérieur est découpé, comme il se peut, en fonction d'un programme plus subi que voulu. Il est curieux de constater, dans l'exposition en cours au pavillon de l'Arsenal, que si le plan de l'étage est représenté à grande échelle (mais placé trop haut pour que l'on puisse lire les légendes,) le plan du rez de chaussée, celui en contact avec l'espace public, est à échelle réduite et placé, tout aussi haut pour être peu visible. On remarque cependant que la multitude d'accès de secours, avec leurs longs couloirs coupe-feu participeront à opacifier ce que l'on nous présente volontiers comme transparent, translucide.

F°) L'altération de l'espace public, principale victime de cette opération.

Déjà relaté ici même, le projet depuis le début du concours, cherche à cacher, ou détourner l'attention du public de l'impact de cette opération sur l'espace public., les rues Berger, Lescot, la place de la fontaine des Innocents. A chaque fois les images ont cherché à cacher l'occultation de l'église Saint-Eustache, le confinement de l'espace public au droit des rues précitées. Curieusement la maquette est présentée seule, extraite de son environnement. Il y a bien un petit film d'animation qui se promène dans le quartier, mais, tenez vous bien, réalisé en 2010, en images "fil de fer", un procédé utilisé il y a une quinzaine d'années lorsque les ordinateurs n'étaient pas assez puissants pour représenter rapidement les surfaces et les volumes des objets calculés. A moins qu'il s'agisse de la dernière mode, cette volonté de rendre imperceptible la réalité des aires et espaces à venir, est pour le moins curieuse dans le cadre d'une volonté de transparence et d'information sincère des riverains, visiteurs, ou encore .. électeurs.

Or ici il s'agit ni plus ni moins que de bâtir un bloc de quinze mètres de haut et de 140x120m de cotés, au centre d'un gabarit de 200 m de cotés, formé par les rue Lescot, Berger, et Rambuteau

G°) L'échec de la liaison infra-superstructure.

La particularité de cet ensemble est d'être une conjonction d'infrastructures souterraines, le projet semble tourner le dos à cette réalité, sans doute est-ce révélateur de partenaires ne pouvant s'entendre sur la réflexion à mener.

H°) Quid du développement durable ?

Ce projet est-il durable ? l'effort pour la réalisation de cette mégastructure en plein coeur de Paris est elle le résultat d'une véritable réflexion sur le développement durable ?

I°) Un dessin des années 80

Ce projet aurait pu être dessiné en 1980... nous sommes en 2010. Peut être est-ce une raison de ce sentiment d'architecture de deuxième choix.

J°) Une prose d'un autre âge

" Il y a une homothétie entre le tout et les parties quelque soit leur échelle."

" Les éléments constituant la canopée présentent une parenté avec sa silhouette."

".../... à toute échelle par cette discrétisation.../... "

" Le dessin de l'architecture a été fait librement mais guidé par ces principes."

Les textes accompagnant l'exposition valent le détour, révélateurs d'un embrouillage des esprits, voire d'un enfumage pur et simple. Ce sont souvent des lieux communs déguisés sous une forme prétentieuse, ou pire

encore des non sens qui se contredisent

Conclusion : Comment en est t'on arrivé là ?

Comment à partir d'une étude de définition avec des personnalités comme Koolhaas, Winy Maas, Nouvel, se retrouve t'on, six ans après, avec un projet urbain issu d'un cabinet dont le grand oeuvre précédent était d'avoir mis du stucco dans la gare RER de Denfert Rocheteau, et un architecte qui semble aujourd'hui piégé lui même par le monstre qu'il a engendré ? Cela pose la question de la fabrication catastrophique de la ville en Ile-de-France. De l'île Seguin à la Défense en passant par le front de Seine et les villes nouvelles.

< Précédent

Suivant >

Commentaires



Elisabeth Bourguinat

+1

Bravo de lancer ainsi le débat ! Je me permets de recommander également à vos lecteurs les analyses de Georges Pencreac'h sur la Canopée : <http://www.architecturhalles.com>

La réponse à votre première question est très facile : c'est naturellement la Ville qui sera chargée d'entretenir le toit, et certainement pas Unibail, qui dans cette affaire se comporte en prédateur profitant de l'imprévoyance et de l'incapacité gestionnaire de la Ville. En voyant la crasse épaisse qui recouvre actuellement les pavillons Willerval, on peut s'attendre à ce que la transparence annoncée de la Canopée soit de courte durée.

Sur l'entonnoir à courants d'air : quelqu'un m'a fait remarquer que la forme d'entonnoir jointe au principe des fentes dans le toit, à travers lesquelles l'air est censé passer en pression, correspond assez précisément le principe du sifflet. Aucune étude n'a tenté d'évaluer la nuisance sonore que ce dispositif risque de provoquer.

Le choix des ventelles pour le toit résulte de l'obligation, imposée par les pompiers, de ménager 50 % du toit à l'air libre pour permettre le désenfumage du cratère en cas de sinistre. N'aurait-il pas été plus simple de prévoir carrément une grande échancrure au-dessus du cratère, voire même... de renoncer à ce toit parfaitement superfétatoire, sous lequel il sera impossible d'organiser quoi que ce soit vu qu'il faut laisser le passage libre pour l'évacuation du public en cas de sinistre ?

Le centre commercial sera fermé à 20h, mais la Place Basse (au fond du cratère) restera ouverte jusqu'à la fermeture du RER (1h en semaine, 2h le samedi), et la terrasse du niveau -1 restera ouverte toute la nuit, de même que les cheminements qui longent le cratère. Ceci fait naître quelques inquiétudes sur ce qui se passera dans le cratère la nuit, d'autant que les usagers des transports préféreront probablement sortir directement vers les rues Lescot, Berger ou Rambuteau plutôt que passer par là. De quoi faire renaître (si besoin était) la réputation de coupe-gorge des Halles...

Non seulement la Canopée est tournée vers un bâtiment fermé, la Bourse de commerce, mais si vous regardez à travers la maquette depuis la rue Lescot, vous vous rendez compte que le toit de la Canopée « pend » tellement, dans sa partie centrale, qu'on ne voit que le bas de la Bourse, et pas sa coupole, ce qui est à mourir de rire quand on pense à tous les discours de l'architecte sur le fait que ce bâtiment sera « largement ouvert sur le jardin » et magnifiera la perspective sur la Bourse...

Les programmes qui seront abrités dans les étages de la Canopée sont essentiellement des équipements de proximité (le principal est le Conservatoire), qui ne seront pas accessibles au grand public. Vu la largeur du bâtiment, la grande majorité des salles de cours seront dépourvues de fenêtres et seront éclairées à la lumière électrique même en plein jour. Et celles qui se trouvent sur les côtés ne recevront qu'une lumière très limitée, compte tenu des coursives situées sur le pourtour. Je doute que les quelques cellules photovoltaïques placées sur le toit suffisent à la tâche.

En finissant, je vous recommande l'analyse que nous avons faite des 10 « gags » du petit film de propagande réalisé à grands frais par la Ville : http://www.delanopolis.fr/Halles-aux-mirages_a965.html

lundi 13 décembre 2010, 09:14

Poster une réponse

Nom *

Email pour contrôle & Réponse

Adresse URL

Code **r6hzm**

ChronoComments by Joomla Professional Solutions

ENVOYER

Secured by Siteground Web Hosting